



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 1516

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Franck Dhersin.

M. Franck Dhersin. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, ne vous rasseyez pas, ma question s'adresse à vous. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Je ne suis évidemment absolument pas satisfait par votre réponse précédente. Vous affirmez tenir vos engagements alors qu'il n'en est rien ! Vous nous dites que vous allez faire une enquête. Je crois que votre réponse va faire rire toute la France ! Hier et aujourd'hui, le Gouvernement donne la même réponse aux problèmes qui se posent dans les collèges comme dans les lycées. Vous tentez maintenant de nous faire croire que la rentrée s'est bien passée. Tel n'est pas notre sentiment et tel n'est surtout pas le sentiment des lycéens et des enseignants qui, là où vous voyez «zéro défaut», vous décernent un «zéro de conduite» !

(Applaudissements sur les mêmes bancs. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Le système éducatif dont vous avez la charge, monsieur le ministre, apparaît de plus en plus désorganisé.

Comme à la précédente rentrée, vous vous montrez incapable de gérer les effectifs de l'éducation nationale, alors même que vous bénéficiez d'une diminution conséquente des effectifs dans les collèges.

M. Bernard Accoyer. En effet, et c'est ça le scandale !

M. Franck Dhersin. Nous allons voir le budget de l'éducation nationale dépasser les 300 milliards de francs.

Parfait. On se demande seulement ce que vous en faites... Car plus vous dépensez, plus l'illétrisme progresse dans notre pays ! (Exclamations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Cette mauvaise utilisation de l'argent public est incompréhensible. Quand allez-vous comprendre que l'on ne peut plus gérer un million de fonctionnaires de manière aussi centralisée ? Votre immobilisme, monsieur le ministre, va-t-il devenir votre seule ligne politique ou allez-vous enfin passer aux actes en proposant des réformes concrètes et enfin applicables ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, il semble vous avoir échappé que la déconcentration réclamée par tout le monde depuis longtemps, nous l'avons faite ! (Protestations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.) Et le dialogue a lieu sur le terrain entre les responsables des établissements et ceux de l'administration. A vous entendre attaquer pareillement l'école publique, je me pose des questions ! (Exclamations sur les mêmes bancs. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Car nous sommes tous attachés à cette école, que nous voulons moderne et que nous sommes en train de déconcentrer pour l'adapter aux réalités d'aujourd'hui. Si vous l'aviez fait hier, je n'aurais pas à le faire ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la Démocratie française-Alliance.)

Données clés

Auteur : [M. Franck Dhersin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1516

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1999, page 6927

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 1999